

**ANNEXE C4**

**RAPPORT D’APTITUDE PROFESSIONNELLE**

**A FAIRE REMPLIR ET SIGNER PAR L’AUTORITE HIERARCHIQUE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom d’usage :**  |  **Prénom :**  |

Le rapport d’aptitude professionnelle doit être établi avec le plus grand soin par l’autorité hiérarchique et doit être en cohérence avec l’évaluation professionnelle de l’agent·e retranscrite dans son dernier compte rendu d’entretien professionnel ou notation. Le rapport se décline en fonction des 4 items suivants :

Appréciation sur le parcours professionnel de l’agent·e :

Appréciation sur les activités actuelles de l’agent·e et l’étendue de ses missions et de ses responsabilités :

Appréciation sur l’aptitude de l’agent·e à s’adapter à son environnement, à l’écoute et au dialogue :

Appréciation de la contribution de l’agent·e à l’activité du service ou de toute autre structure :

Signature de la ou du responsable hiérarchique :

Date :

Vu et pris connaissance le : Signature de l’agent·e

Appréciation générale :